



Technicien/ne en Electricité et Domotique

Lieu de la Formation

Afpar de Saint-Paul

RNCP 35330

Diplôme visé :

Titre Professionnel de Technicien/ne du Bâtiment Communicant et Connecté de Niveau 4 du Ministère Chargé de l'Emploi (date d'effet le 02/06/2021) composé des 2 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP)

Durée de la formation

8 mois / 1260 h

En centre

1155 h

En entreprise

105 h



Métier

À partir du dossier technique de l'installation, du contrat de maintenance ou d'une demande client, et des instructions transmises par son responsable, en phase travaux le/la technicien/ne du bâtiment communicant et connecté procède à l'installation et au paramétrage des équipements de services du bâtiment communicant et connecté. Pour des interventions d'opérations de maintenance préventive ou corrective. Il/elle répare, remplace et optimise le fonctionnement des équipements de services du bâtiment communicant et connecté en exploitation.

Le/la technicien/ne du bâtiment communicant et connecté est le spécialiste des équipements de services. Il/elle intervient sur les lots des services liés à l'énergie, au confort de l'utilisateur et à la sûreté du bâtiment. Il/elle intervient pendant la phase de construction, la phase d'exploitation du bâtiment et en coordination avec les autres corps de métier, dans des locaux vides ou occupés par des usagers ou des clients. Ses principaux interlocuteurs sont : l'encadrement de chantier, ses collègues, les fournisseurs, le client, l'utilisateur.

Les déplacements sont fréquents, pour des chantiers éloignés, il/elle peut être amené à travailler en déplacement plusieurs jours consécutifs. Il/elle travaille selon des horaires réguliers, cependant les impératifs de délais ou des contraintes d'exploitation peuvent occasionner des adaptations d'horaires. Dans certains cas, le/la technicien/ne est affecté/e en permanence sur un site où il/elle réalise des opérations de maintenance et de modification des installations.

Objectifs de la formation

- Installer, paramétrer et mettre en fonction des équipements de services du bâtiment communicant et connecté
- Optimiser et maintenir des équipements de services du bâtiment communicant et connecté

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 002787 - Installer, paramétrer et mettre en fonction des équipements de services du bâtiment communicant et connecté

- Installer des équipements de services dans un bâtiment communicant et connecté
- Paramétrer et mettre en fonction des équipements de services dans un bâtiment communicant et connecté

CCP 002788 - Optimiser et maintenir des équipements de services du bâtiment communicant et connecté

- Assurer la maintenance préventive des équipements de services dans un bâtiment communicant et connecté
- Assurer la maintenance corrective des équipements de services dans un bâtiment communicant et connecté
- Optimiser des équipements de service dans un bâtiment communicant et connecté

Modalités de certification

Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).

Voir la fiche métier sur www.afpar.re

Déroulé de la formation

| Intitulé | Durées indicatives | |
|---|--------------------|--------|
| | Semaines | Heures |
| Période d'intégration | 1 | 35 |
| Module 1 : Installer, paramétrer et mettre en fonction des équipements de services du bâtiment communicant et connecté | 24 | 840 |
| Module 2 : Optimiser et maintenir des équipements de services du bâtiment communicant et connecté | 7 | 245 |
| Période en entreprise | 3 | 105 |
| Module de synthèse | 1 | 35 |
| Session d'examen | 1 | 35 |

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur/se d'emploi à partir de 18 ans,
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

- Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances en français, mathématiques et physique du niveau de la classe de 1ère scientifique, technique ou équivalent sont souhaitées.
- Pour les professionnels de l'électricité, une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans la spécialité est requise.

Les aptitudes requises

- Bonne perception spatiale,
- Esprit d'analyse,
- Méthode,
- Rigueur,
- Bonne vision (avec ou sans correction),
- Sens des responsabilités,
- Aptitude relationnelle (sens du contact, travail en équipe et sous pression...).

Modalités d'accès

1. Inscription :
 - a. Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.re
 - b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
 - c. Auprès de France Travail ou de la Mission Locale.
2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un/e psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.



Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

- Accès à l'emploi de :
 - Technicien/ne du Bâtiment Communicant et Connecté (ROME I1307)
 - Electricien/ne Courant Faible
 - Technicien/ne en Automatismes du Bâtiment
 - Technicien/ne de Maintenance en Automatismes du Bâtiment

Financement

- Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+).

Indicateurs

Nouvelle formation

0 810 800 810

prix d'un appel local

Points contacts AFPAR

Nord 0262 94 72 73 • Est 0262 46 80 43
Ouest 0262 45 38 00 • Sud 0262 96 16 80

www.afpar.re



Cofinancé par
l'Union européenne

Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).

